**TIMBRE OU LOGO DE LA COLLECTIVITE**

**ARRÊTÉ AUTORISANT A TITRE EXCEPTIONNEL L’EXERCICE DES FONCTIONS EN TÉLÉTRAVAIL DANS LE CONTEXTE D’EPIDEMIE DE COVID-19**

**De M** ………………………………..…

**Grade** ……………………………………….…

 Le Maire (*ou le président*) de ……,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d’urgence pour faire face à l’épidémie de Covid-19,

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l’hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu’à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature ;

Vu les recommandations de la DGAFP face à l’épidémie du virus COVID-19 ;

Vu le décret n°2020-260 du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19,

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l’épidémie de Covid-19 dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire,

Vu le décret n° 2020-344 du 27 mars 2020 complétant le décret n° 2020-293 susvisé et prolongeant la période de confinement jusqu’au 15 avril 2020,

**Vu le décret n°2020-423 du 14 avril 2020 complétant le décret n° 2020-293 susvisé et prolongeant la période de confinement jusqu’au 11 mai 2020,**

Vu l’arrêté du 9 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus COVID-19,

Vu l’arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19

Considérant les recommandations émises, le caractère exceptionnel et temporaire de cette mesure, il convient de mettre en place le télétravail de manière dérogatoire ;

Considérant que l’exercice des fonctions de l’agent en télétravail est compatible avec la bonne marche du service ;

Considérant que la configuration du lieu de télétravail de l’agent respecte les exigences de conformité des installations aux spécifications techniques ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :** M.…… (*nom, prénom, grade ou emploi*), exerçant les fonctions de ……, bénéficiera à compter du …… d’une autorisation d’exercer ses fonctions en télétravail à *(au) …*… *(préciser le lieu d’exercice du télétravail)* pour une durée de ……*.*

**Article 2** M.…… (*nom, prénom*) exercera ses fonctions en télétravail sur l’intégralité de son temps de travail ou à raison de ….(jours) par semaine.

**Article 3 :** M.…… (*nom, prénom*) bénéficiera des moyens suivants pour l’exercice de ses fonctions en télétravail :

*(Exemples : ordinateur portable, téléphone portable, accès à la messagerie professionnelle, accès aux logiciels indispensables à l’exercice des fonctions).*

**Article 4 :** M.. …… (*nom, prénom*) s’engage à respecter les règles en matière de sécurité des systèmes d’information et de protection des données définies ainsi que celles en matière de temps de travail, de sécurité et de protection de la santé.

**Article 5 :** Durant sa période de télétravail, M.…… (*nom, prénom*) bénéficiera des mêmes droits et obligations que les agents exerçant sur leur lieu d’affectation.

L’agent ainsi placé bénéficie de l’intégralité de sa rémunération ainsi que du maintien de ses droits à avancement et de ses droits à la retraite.

**Article 6 :** Le (*la*) directeur(*trice*) général(*e*) des services est chargé(*e*) de l’exécution du présent arrêté (*dans les autres collectivités ou établissements*).

**Article 7 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à M……… (*agent comptable de la collectivité ou de l’établissement*) et notifiée à l’intéressé(*e*).

Fait à ……, le ……

Le maire (*ou le président*)

Nom Prénom signature

Le maire (*ou le président*),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le ……

Signature de l’agent :